



BADMINTON

Saison 2026/2027

COTISATION (asptt, licence FFB, frais généraux)	
▪ Adulte ☐	150,00
▪ Jeune (10-16 ans) ☐	90,00
▪ Licencié autre club nom du club : ☐	75,00
Licence ☐ LOISIR ☐ COMPÉTITION n°	
Si déjà adhérent dans une autre section ASPTT cette saison 2026/2027, nom de la section :	à déduire -27,00
la licence premium est obligatoire pour pratiquer plusieurs activités	+19,00

TOTAL	
--------------	--

.Autre	
---------------	--

= SOMME DUE	
--------------------	--

Règlement par chèque ou chèques vacances :

☐ Chèque (libellé à l'ordre de l'ASPTT Annecy Badminton)

n° _____ Banque _____

☐ Chèques vacances/Coupons sport